

MAIRIE DE VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE

60112 Verderel-lès-Sauqueuse



Département de L'OISE
Arrondissement de Beauvais
Canton de MOUY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VERDEREL-LÈS-SAUQUEUSE, légalement convoqué, s'est rendu à la mairie de Verderel-lès-Sauqueuse, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Mmes. MM. DUFOUR Marcel, PAILLARD André, LEROY Alain, CARNEIRO Elisa, MONTEIRO Marie-Thérèse, POTIER Marie-Christine, AUTIN Mathieu, BERTHUIT Julien, DESBORDES Jannick, LEROUX François, LINSTRUISEUR Marc et TAVERNE Bruno.

Absents excusés : M. Pascal PLATEL

Pouvoir : de M. Pascal PLATEL donné à Mme Elisa CARNEIRO

M. Jannick DESBORDES est nommé secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 avril 2025

M. le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à apporter au compte-rendu de la réunion du 11 avril 2025. Le Conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

Information sur la vie de la commune depuis le 11 avril 2025

Monsieur le Maire fait le point sur les événements depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

➤ **Travaux de voirie à Fourneuil**

Le représentant de l'entreprise Oise TP est venu nous rencontrer à la Mairie afin de planifier les futurs travaux de voirie à Fourneuil.

Étaient présents : François, Bruno, Marcel et André

Ces travaux seront réalisés en septembre 2025. Nous avons décidé d'effectuer une partie du terrassement et l'évacuation de la terre nous-même afin de réduire les coûts :

- Trois jours de grue pour 2 500 euros
- Évacuation de la terre, offert par André et Marcel
- Participation des agents communaux

➤ **Trottoir rue Borne Pierre Jeanne**

La réalisation du trottoir de la rue Borne Pierre Jeanne a été effectuée par les agents communaux. Le nouveau propriétaire du 9 rue des Vignes nous a cédé un mètre de terrain le long de cette route pour cette opération.

➤ **Réunion de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs)**

Les membres de la CCID étaient tous présents et il y avait deux agents du centre fiscal qui nous ont présenté les modifications des valeurs locatives qu'ils ont retenues lors de la VSL (Vérification Sélective des Locaux) et réalisées sur notre commune.

Une centaine de propriétés sont concernées par la modification de leur VSL.

À titre d'exemple, certaines passent de 260 € à 800 €, de 410 € à 580 €, de 360 € à 600 €, mais aussi de 510 € à 460 €.

En moyenne, un pavillon traditionnel de 110 m² a une Valeur Locative de 460 euros dans notre commune.

Nous précisons que le conseil municipal et son Maire, n'ont pas été consultés pour l'élaboration de cette VSL.

Nous saluons le travail réalisé par le centre fiscal qui a permis de supprimer quelques injustices et d'harmoniser le traitement de nos administrés en termes de taxe foncière.

➤ **Information sur l'évolution de l'Association Sportive de Verderel-lès-Sauqueuse**

Lors de son assemblée générale, Pascal Platel a annoncé qu'il avait démissionné de son poste de président du club. Nous remercions Pascal pour son engagement pendant plus de 30 ans à cette responsabilité et pour la rigueur et le développement qu'il a su imposer. Il laisse un club dynamique et performant avec une gestion financière saine.

C'est M. Vivien Bonnet qui a été élu au poste de président. Vivien est un joueur du club depuis son plus jeune âge. Il a toute notre confiance.

Elisa nous fait une présentation des 9 équipes. Les 2 équipes seniors montent en division supérieure. L'équipe A, monte en D1, ce qui impose quelques modifications réglementaires du stade. Ces modifications pourront être réalisées en minimisant les coûts grâce à la participation des dirigeants et des agents communaux. Nous avons déjà récupéré à moindre frais, la main courante du stade de Blicourt. Je remercie le Maire de Blicourt, M. Defrance pour sa générosité à notre égard.

➤ **Aéroport**

L'entreprise BELLOVA qui a repris la gestion de l'aéroport, a organisé une réunion publique de concertation préalable au projet de modernisation et de développement de cet aéroport.

Ils ont le projet de créer 1 500 places de parking supplémentaires, de construire un bâtiment de jonction entre les deux terminaux, d'augmenter le nombre d'avions en stationnement et de réaliser un plan de circulation routière pour accéder à l'aéroport.

Ils nous ont annoncé une baisse d'émission de carbone grâce à l'installation de 115 000 m² d'ombrières photovoltaïques sur les parkings et la création de nombreux emplois.

Ils n'ont rien dit sur le bruit et les trajectoires. Nous le déplorons une fois de plus et j'ai demandé un rendez-vous avec le directeur du SMABT pour lui signaler les nuisances sonores de plus en plus fréquentes que nous subissons.

➤ **Conférence des Maires de notre agglomération**

Il a été décidé de prendre une « motion » contre la suppression des boîtes postales dans les communes rurales. Le représentant de la Poste a voulu nous rassurer en annonçant le maintien d'une boîte postale par village et par hameau.

Il nous a été présenté le nouveau dispositif de redevance spéciale pour la gestion des déchets ménagers. Actuellement, les installations publiques ne paient pas cette redevance et ce projet consiste à les faire payer en fonction du nombre de bac à déchets qu'elles ont. Pour notre commune, il s'agit de faire payer le ramassage des poubelles de la Mairie, l'école, la salle des fêtes, le stade de football et nos deux cimetières. Cette décision sera applicable en 2027 (après les municipales de 2026). Nous aurons la possibilité de supprimer certains bacs.

Il nous a été remis une étude sur le transport communautaire. Il existe des mini bus qui font des navettes quotidiennes entre les villes comme Crèvecœur-le-Grand et Beauvais. Il a été proposé de passer dans toutes les communes de l'agglomération. Au vu du coût de cette proposition, ce projet doit être redéfini. Il est également proposé de créer 140 km de pistes cyclables. Cela représente un coût exorbitant à mon avis, il est prévu d'étaler ces travaux sur 10 ans afin de diluer cette charge.

Un atlas de la biodiversité a été réalisé par un professionnel qui a étudié la faune et la flore dans nos 53 communes. Il est à noter qu'il a proposé une restauration de l'habitat dans les coteaux calcaires de trois d'entre elles. Notre commune en fait partie. Julien a insisté pour que cela se fasse en concertation avec les élus.

➤ **Lettre recommandée d'un habitant de la commune**

Un riverain de la rue Devant la Ville à Fourneuil nous impose de retirer la terre que nous avons, soi-disant, mis sur sa propriété lors du terrassement que nous avons réalisé dans le talus de cette rue, en vue de son élargissement. Nous dénonçons vigoureusement cette affirmation. Nous avons terrassé sur le domaine public et rétabli la hauteur initiale du talus. Nous avons pris rendez-vous avec ce Monsieur pour lui signaler cela. Après une discussion assez houleuse, il a décidé d'abandonner sa réclamation.

Je déplore qu'un habitant profite de notre intervention bénévole au profit de la commune pour tenter d'évacuer la terre du terrassement de sa maison.

➤ **Aménagement de l'environnement du terrain de boules, rue des Héraulles à Guehengnies.**

Les employés communaux ont aménagé cet espace en créant des parterres fleuris en cailloux de couleurs. Le résultat est magnifique et je profite de cette occasion pour les remercier de leur investissement dans leur fonction. Leur savoir-faire est reconnu de tous et il sera récompensé, nous l'espérons, lors de la venue du jury départemental des villes et villages fleuris, ce mercredi 25 juin.

D'autre part, je remercie Eliane et Denise qui nous ont inscrits à ce concours et qui font tout pour que nous soyons bien classés, ainsi que tous les membres de l'équipe florale qui embellissent nos villages et qui organisent des actions citoyennes diverses et variées à cet effet.

1) Délibération actant la présentation du rapport d'activité et de situation en matière de développement durable de notre Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour l'année 2023-2024

Conformément à la loi Grenelle, les collectivités et les communautés d'Agglomération doivent élaborer un rapport de situation en matière de développement durable, et la loi du 12 juillet 1999 exige la rédaction d'un rapport d'activité.

Ces deux documents nous ont été présentés lors du conseil communautaire du 12 décembre 2024 sous la forme d'un document unique.

J'ai fait parvenir ce document unique par voie électronique aux conseillers. Nous actons cette présentation.

2) Information sur le retour des différentes demandes de subventions que nous avons déposées à la Préfecture au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Nous venons d'avoir un retour de la part de la préfecture, nous avons eu un refus pour la participation à l'achat de la tondeuse et du souffleur à feuilles et pour la participation d'un montant de 19 482 euros aux travaux de voiries et d'écoulement des eaux pluviales à Fourneuil. Il en est de même pour les travaux d'élargissement de la voirie dans la côte des Sapins.

Une seule de nos demandes a été retenue, il s'agit de la création du nouveau préau dans la cour de l'école. Nous allons obtenir une subvention au titre de la DETR de 22 782 euros sur un investissement total de 56 957 euros si nous le recouvrons de panneaux solaires. Il est à noter que le conseil départemental nous a signalé qu'il allait également nous aider sur ce projet.

3) Proposition de créer une chicane à l'entrée du village de Verderel en bas de la rue des Sapins (en descendant de l'église, juste après la dernière maison à gauche).

En prévision des travaux d'élargissement de cette rue, il est proposé de mettre une chicane provisoire pour anticiper les problèmes de vitesse des véhicules qui pourraient être accentués par ces travaux.

Les conseillers sont très partagés sur l'intérêt de cette chicane. Il a été décidé de la représenter par un dispositif provisoire afin d'en mesurer la pertinence.

4) Commande d'arceaux vélos offerts par l'Agglo et définition des emplacements

Il a fallu répondre rapidement si nous voulons bénéficier de ces arceaux. Ils sont en acier galvanisé de couleur gris anthracite. J'en ai commandé 12 dans l'idée d'en mettre dans chaque village.

Pour Fourneuil, Guehengnies et Sauqueuse : 2 arceaux sur la place de chaque village.

Et pour Verderel : à l'école, à la cabane de car rue St Martin, au stade de football et à la Mairie.

5) Point sur les travaux à réaliser

- Élargissement de voirie dans la côte des Sapins

Étant donné que c'est la troisième année que l'aide de l'état pour ces travaux nous est refusée et que le département nous a octroyé 17 770 euros de subvention sur les 52 226 euros d'investissement prévu, le conseil municipal a décidé de réaliser ces travaux avec une participation communale de 34 456 euros. Cette somme pourra être réduite si nous obtenons un financement complémentaire de la part de notre agglomération. François nous interroge sur l'actualisation de ce devis qui date de 3 ans. Je pense que nous pouvons faire des économies sur le déblai de la terre et que cela pourrait couvrir l'éventuelle augmentation du prix.

- Élargissement de voirie et assainissement pluvial à Fourneuil

Coût : 90 000 euros. Nous avons une subvention départementale de 30 290 euros et une subvention de notre agglomération de 18 855 euros. Les travaux démarreront en septembre.

- Élargissement de voirie et assainissement pluvial à l'entrée de la piste cyclable de Fourneuil

La piste étant plus haute que la route, nous allons poser un caniveau pour évacuer l'eau de la route. Nous allons également élargir un peu la voirie à cet endroit.

Devis : 5 350 euros

- Pose de caniveaux au bout de l'impasse du Petit Verger

Nous allons rallonger l'existant de quelques mètres pour arriver jusqu'au point de collecte.

Devis : 14 225 euros

- Création d'un nouveau préau dans la cour de l'école

Ce sera une structure en aluminium de 8 mètres de long sur 6 de large qui serait installée dans la cour, le long de la route. Coût avec la couverture en panneaux solaires : 56 957 euros

Nous avons obtenu 22 782 euros au titre de la DETR et une autre de 19 561 euros du département.

Après en avoir discuté avec les conseillers municipaux, il a été indiqué que les panneaux solaires ne seront pas installés car ce n'est pas adapté à notre situation. Nous devons faire appel à un architecte pour le permis.

- Salle de motricité et isolation dans la classe et dans la garderie

Il s'agit d'isoler les murs et les plafonds de cette salle et de changer les baies vitrées de la classe des petits et de la garderie. Coût : 62 833 euros. Nous avons une subvention au titre de la DETR 2024 de 25 133 euros et un complément de notre département de 19 561 euros. Les travaux sont réalisés par M. Aubry dans la salle de motricité et par M. Hodencq pour le reste. Mme Ernout Aurélie (épouse Soler) qui habite rue du Paradis, s'est proposée pour exercer ses talents de peintre décoratrice dans la salle de motricité. C'est une prestation qu'elle offre à la commune. Nous la remercions vivement. Notre adjoint, M. Alain Leroy réalisera les travaux d'électricité.

Ces travaux doivent être terminés pour la rentrée scolaire de septembre.

- Élargissement de voirie dans la rue des Sapins (de l'église de Verderel jusqu'à la D149), dans une partie de la rue de Juvignies et au bout de la rue St Lucien à Sauqueuse (après le cimetière).

Coût : 109 389 euros. Nous sommes en attente d'accord de subvention du département et de l'Agglomération du Beauvaisis (35 000 et 27 000 euros).

- Travaux d'isolation, d'électricité et aménagement de la maison communale

Coût : 55 269 euros. Nous sommes en attente d'accord de subvention du département et de l'Agglomération. Nous avons réalisé un DPE afin d'être éligible aux subventions. Les employés communaux ont déjà réalisé beaucoup de travaux cet hiver (élargissement des ouvertures, démontage des cheminées et des plafonds, isolation du sol et réalisation d'une chappe pour le carrelage). Ils reprendront les travaux l'hiver prochain.

- Travaux réalisés par les agents

- Ils ont créé un trottoir caillouté le long de la rue Borne Pierre Jeanne pour sécuriser la circulation des écoliers.
- Ils ont aménagé les environnements du terrain de boule, rue des Héraulles à Guehengnies. C'est très réussi.
- Ils ont posé un récupérateur d'eau à la Mairie (arrosage des fleurs).

Nous les félicitons pour leur engagement dans l'aménagement, la beauté et la propreté de nos villages.

Questions diverses

■ Nous avons reçu deux cartes de remerciement

- Jeannine Legrand qui remercie, au nom du club du troisième âge, M. le Maire et les conseillers, pour la subvention qui a été accordée au club.
- Bruno nous remercie au nom de Verderel Séniors Mobilité.

Hélène et Emmanuelle Mercier nous remercient de les avoir soutenues lors du décès de leurs parents Marie-Claire et Gérard. Nous renouvelons notre amitié à ce couple d'anciens du village qui ont su se faire apprécier.

■ Jannick Desbordes nous fait une proposition règlementant la circulation sur la route de Péronne à Sauqueuse. Il s'agirait de mettre un « cédez le passage » à l'intersection avec la route de Courroy. Il propose que les voitures venant de Courroy devraient céder le passage à ceux qui descendent la rue de Péronne. Il y a un problème de visibilité sur la droite lorsque l'on descend. Le problème est que les voitures vont descendre encore plus vite car elles ne devront plus donner la priorité à droite.

■ Nouveau mode de scrutin pour les élections municipales de 2026

M. le Maire nous fait un point sur le changement de mode de scrutin pour les élections municipales dans les communes de moins de 1 000 habitants. Il a été voté la fin de la dérogation d'obligation de listes complètes et paritaires pour ces communes, dès les élections de mars 2026.

De ce fait, le prochain conseil municipal devra être composé d'autant de femmes que d'hommes.

Nous sommes tout à fait favorables à la présence féminine dans les conseils municipaux, d'ailleurs, la moitié de nos adjoints sont des femmes. Le problème c'est de l'imposer.

Il faudra déposer une ou plusieurs listes complètes. A Verderel-lès-Sauqueuse, il faudra 15 conseillers : 8 femmes et 7 hommes, ou le contraire. Il est prévu une disposition qui dit que la liste peut être considérée complète avec un minimum de 13 conseillers.

Concrètement, il faudra autant de femmes que d'hommes, mais le problème est que les votants ne pourront plus rayer un nom sur la liste sous peine de nullité du bulletin. Il n'y aura plus de candidatures isolées puisqu'il faudra une liste de treize personnes au minimum.

S'il n'y a qu'une seule liste, les habitants auront le choix entre voter la liste complète ou voter blanc. Je considère que ce n'est pas une avancée dans la démocratie.

Les élections municipales ont toujours eu un fort taux de participation, cela risque de changer et c'est dommage.

Je remercie notre sénateur M. Olivier Paccaud qui a consulté les Maires de sa circonscription à ce sujet et qui est intervenu à l'Assemblée nationale pour que cette loi ne soit pas appliquée.

Les conseillers en ont débattu. Il a été précisé que s'il y a deux listes, il y aura certainement un panachage dans l'ordre du tableau.

Dans l'Oise, il y a 679 communes dont 510 de moins de 1 000 habitants qui sont concernées par cette loi.

■ **Programmation du futur départ en retraite de notre secrétaire de Mairie**

Philomène, notre secrétaire de Mairie va faire valoir ses droits à la retraite. Elle devrait quitter sa fonction à la Mairie au 1^{er} mai 2026, soit un mois après l'installation du nouveau conseil municipal.

M. le Maire propose que l'équipe actuelle prévienne son remplacement avant les élections municipales de mars 2026. Les conseillers sont d'accord pour anticiper le départ de notre secrétaire en embauchant sa ou son remplaçant, un mois avant afin qu'elle puisse lui transmettre le fonctionnement de la Mairie.

Nous remercions Philomène pour le travail qu'elle a exercé dans notre commune depuis 20 ans.

■ **Bruno Taverne est intervenu sur l'évolution du prix de l'eau qui avait été annoncé lors du dernier conseil municipal.**

Il s'en est pris au modèle agricole qui utilise des pesticides. François Leroux qui est notre représentant au syndicat des eaux, nous avait informé de cette augmentation du fait d'une moindre consommation d'eau et du besoin de la traiter, car le seuil des pesticides résiduels est supérieur à la norme en vigueur. Cela a provoqué un débat virulent sur l'usage des pesticides en agriculture. Au bout de vingt minutes de débat, M. le Maire a statué en rappelant que la France a une réglementation beaucoup plus stricte que les autres pays, et qu'il s'agit d'une réglementation Nationale, voire Européenne mais certainement pas communale.

■ **Alain Leroy a souhaité intervenir sur plusieurs sujets**

Il déplore que le lave-vaisselle n'ait pas été mis à la disposition du club des anciens, lors du repas organisé à la salle multifonctions.

M. le Maire rappelle qu'Alain connaît la règle en vigueur qui réserve l'usage du lave-vaisselle à son propriétaire : le SIRS. C'est d'ailleurs mieux ainsi car le contraire provoquerait des problèmes d'entretien et d'usage qui seraient préjudiciables au personnel scolaire qui l'utilise pour la cantine.

Nous pouvons faire une dérogation à cette règle dans certains cas, dont celui-là (association). Il suffit d'en faire la demande et si je n'avais pas été retenu par d'autres obligations, j'aurais été présent et je l'aurais proposé.

Il nous signale un affaissement entre deux caveaux au cimetière de Verderel. C'est toujours comme cela lorsque l'on creuse un nouveau caveau à côté d'un ancien, il suffit de le signaler à l'entreprise de pompes funèbres. Ils viennent remettre un peu de graviers quelques temps après les travaux. Ils sont coutumiers du fait.

Il nous signale également que les deux jardinières qui ont été posées par M. et Mme Pinard au début de la rue du Petit Verger, sont mal entretenues.

M. le Maire explique qu'il leur en a déjà parlé et qu'ils ont répondu que les jardinières étaient sur leur domaine privé, vu qu'une partie du trottoir leur appartient cadastralement. Cela n'est pas satisfaisant, mais il y a des tas d'autres problèmes du même genre et beaucoup plus importants à régler.

Il nous parle de la retraite aux flambeaux qui sera organisé le 13 juillet au soir avec le feu d'artifice qui sera tiré au stade Jean Lavergne. Il y aura peut-être des risques d'incendie, en fonction du temps et de l'avancement des moissons. La décision d'annuler ou pas, sera prise plus tard selon les risques.

Il nous fait part de son absence à la commémoration du 14 juillet car il sera retenu par la préparation du méchoui.

Bruno a proposé que la présence de l'amicale des pompiers soit maintenue malgré tout.

Il nous demande enfin, de placer les pierres qui protègent de l'installation des gens du voyage au stade municipale l'été, un peu après l'entrée du bâtiment du comité des fêtes, sur le chemin de la Borne Pierre Jeanne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.